

Progressions en Tir Intérieur :Saison 2005 / 2006

Compétition	Catégorie	Distance	Blason	Progressions
-------------	-----------	----------	--------	--------------

	débutant			Roseau	Pin	Bouleau
Dans le club ou en compétition spécifique brevet	Apache	10 m	80 cm	200 / 300	230 / 300	250 / 300
	Viseur	10 m	80 cm	230 / 300	250 / 300	270 / 300

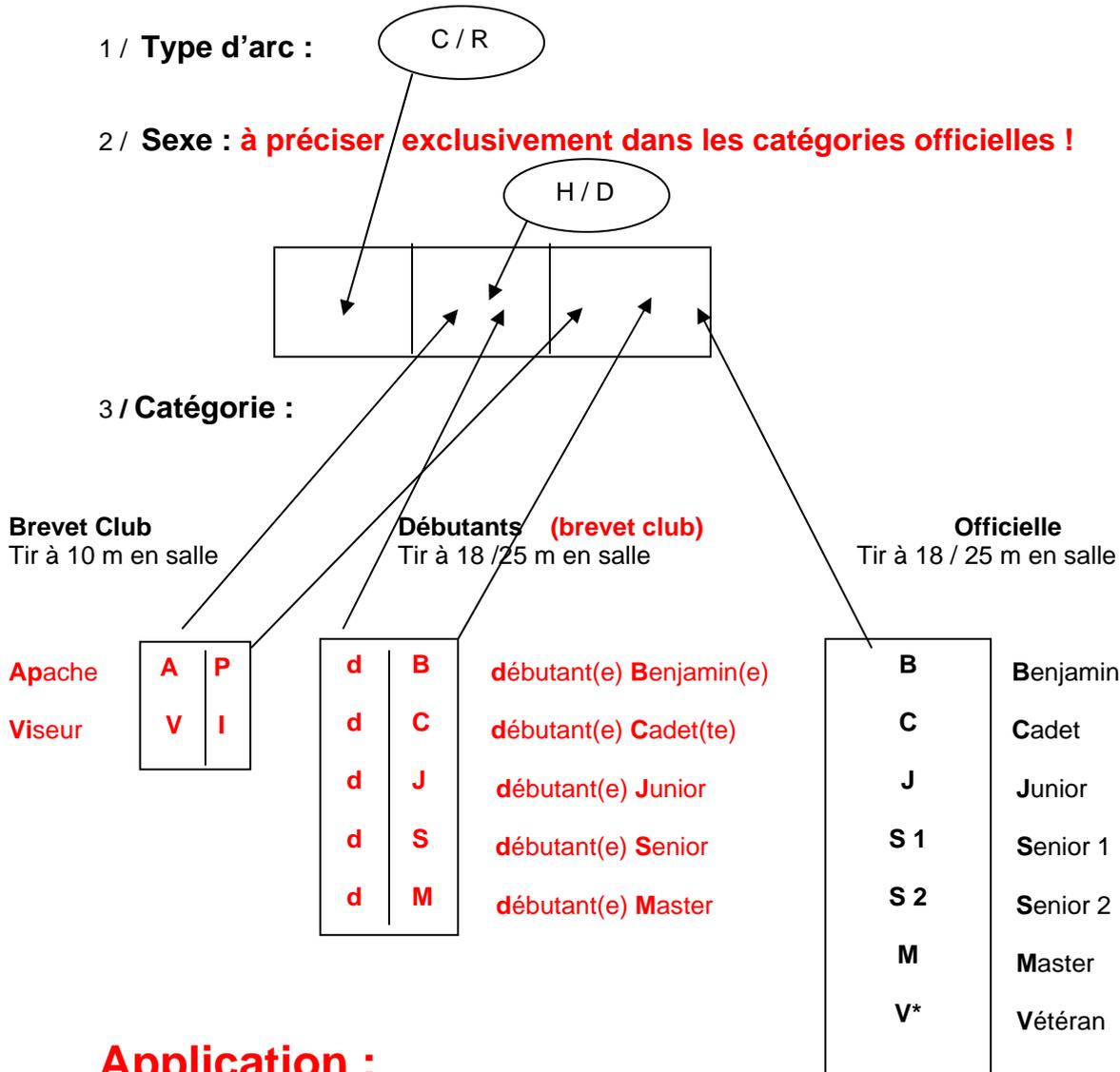
	débutant			If	Bambou	Ebène
Dans le club ou en compétition spécifique brevet	Benjamin	18 m	80 cm	450 / 600	500 / 600	540 / 600
	Cad / Jun / Sen / Mas	18 m	60 cm			

Tirs : L / P repris au calendrier de la LFBTA	Catégorie officielle			Bronze	Argent	Or	Maître tireur
18 m	Benjamin*	18 m	60 cm	450 / 600	500 / 600	540 / 600	558 / 600
	Cad / Jun / Sen 1 / Sen 2 / Mas / Vét.	18 m	40cm Trispot				
25 m	Benjamin*	25 m	80 cm				
	Cad / Jun / Sen 1 / Sen 2 / Mas / Vét.	25 m	60 cm				

Target FITA		Blanc	Noir	Bleu	Rouge	Or	Pourpre
18 m / 25 m	/ 600	500	525	550	575	585	595

## Feuille de marque.

**Dénomination officielle du tireur à inscrire sur sa feuille de marque !**



### Application :

En catégories Apache, Viseur et débutant :

Toutes les catégories sont MIXTES (homme et dames dans le même classement)

Ces brevets peuvent tous s'obtenir dans les clubs au travers d'une organisation interne obligatoirement encadrée d'un arbitre et d'un responsable de tir. Ils peuvent également faire l'objet d'une compétition, à l'initiative d'un club, tournée vers les autres clubs, qui rassemble les débutants au travers d'une organisation en présence d'un arbitre et d'un responsable de tir.

Un archer peut quitter la catégorie « débutant » à tout moment de son évolution (conseil de l'entraîneur du club), il ne doit pas avoir obtenu tous ses brevets pour pouvoir passer en catégorie officielle ! Une fois ce choix opéré, l'archer ne peut plus faire demi tour !!!

En catégories officielles :

Les compétitions officielles, reprises au calendrier de la LFBTA, ne rassemblent que des archers qui pratiquent leur art dans les catégories officielles de tir.

Les catégories S1 et S2 sont définies en fonction de l'âge des archers et non leur capacité à réaliser des points (voir le tableau ci-dessous).

Lors des tirs N (nationaux du BAIC) il n'y a pas de catégorie d'âge !

**Rappel des catégories d'âges :**

- Benjamin :** Tous les jeunes qui durant l'année civile en cours fêtent leur ..., 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup> ou 14<sup>ème</sup> anniversaire.
- Cadet :** Tous les jeunes qui durant l'année civile en cours fêtent leur 15<sup>ème</sup> ou 16<sup>ème</sup> anniversaire.
- Juniors :** Tous les jeunes qui durant l'année civile en cours fêtent leur 17<sup>ème</sup> ou 18<sup>ème</sup> anniversaire.
- Seniors 1 :** Tous les archers qui durant l'année civile en cours fêtent leur 19<sup>ème</sup> → 35<sup>ème</sup> anniversaire.
- Seniors 2 :** Tous les archers qui durant l'année civile en cours fêtent leur 36<sup>ème</sup> → 49<sup>ème</sup> anniversaire.
- Master :** Tous les archers qui durant l'année civile en cours fêtent leur 50<sup>ème</sup> → 59<sup>ème</sup> anniversaire.
- Vétéran :** Tous les archers qui durant l'année civile en cours fêtent leur 60<sup>ème</sup> anniversaire et plus.

**Observations :**

Grâce à une modification de la sorte, des **64 catégories** possibles l'an dernier pour nos compétitions en salle, nous n'en compterons plus que **28 ou 14 → 42 !**

En **compétition officielle** nous n'avons plus que **28 catégories** et pour les **brevets** réalisables en **club** ou lors d'un **tir spécifique « brevet débutant »** il ne reste plus que **14 catégories**.

Les tableaux et la nomenclature mise en place il y a deux ans, à laquelle on commence seulement à s'habituer, ne subit pratiquement aucune modification !

Le fait d'établir une catégorie d'âge différente au niveau des seniors, à l'image de nombreuses fédérations sportives, permet aux jeunes loups de se battre entre eux et aux plus âgés d'avoir encore une chance de se faire remarquer ! Le tout sans entrer dans un calcul incessant de points !

- Nous passons du senior 1 / senior 2 / senior 3 établis en fonction des points obtenus à deux catégories senior 1 / senior 2 en fonction de l'âge des personnes !

- L'âge définit la catégorie
- Les points correspondent à des progressions

Le fait de mélanger les sexes dans les catégories débutantes fait référence à la puissance de l'arc et non à la morphologie spécifique de l'homme et de la femme ! Il me paraît évident que tout débutant utilise une faible puissance d'arc, dès lors débutant homme ou dame sont sur le même pied d'égalité !

Pour faire bref, en reprenant les brevets clubs et débutants:

L'an dernier (cfr document joint)

32 catégories officielles  
32 catégories débutantes → 64 catégories

Ce projet :

28 catégories officielles → uniquement réalisables en compétition officielle  
→ 42 catégories  
14 catégories débutantes → au sein du club ou en compétition spécifique